



TG/137/5(proj.5)

ORIGINAL : English

DATE : 2019-01-14

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

MYRTILLE

UPOV Code(s): VACCI_AMC;
VACCI_ANG; VACCI_CAN; VACCI_CAV;
VACCI_COR; VACCI_FOR; VACCI_MYD;
VACCI_MYR; VACCI_SIM; VACCI_VIR

Vaccinium angustifolium x *Vaccinium*
myrsinites x *Vaccinium corymbosum*;
Vaccinium angustifolium Aiton;
Hybrids between *Vaccinium corymbosum*
and *Vaccinium angustifolium*;
Vaccinium corymbosum x *Vaccinium*
angustifolium x *Vaccinium virgatum*;
Vaccinium corymbosum L.;
Vaccinium formosum Andrews;
Vaccinium myrtilloides Michx.;
Vaccinium myrtillus L.;
Vaccinium simulatum Small;
Vaccinium virgatum Aiton

PRINCIPES DIRECTEURS**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN****DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

établis par un expert de l'Australie
pour examen par le
Comité de rédaction élargi à sa réunion
qui se tiendra à Genève du 2019-03-26 au 2019-03-27

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
<i>Vaccinium angustifolium</i> x <i>Vaccinium myrsinites</i> x <i>Vaccinium corymbosum</i>				
<i>Vaccinium angustifolium</i> Aiton, <i>V. angustifolium</i> var. <i>hypolasium</i> Fernald, <i>V. angustifolium</i> var. <i>laevifolium</i> House, <i>V. angustifolium</i> var. <i>nigrum</i> (Alph. Wood) Dole, <i>V. brittonii</i> Porter ex E. P. Bicknell, <i>V. lamarckii</i> Camp, <i>V. pensylvanicum</i> Lam., <i>V. pensylvanicum</i> var. <i>nigrum</i> Alph. Wood	Lowbush Blueberry, Upland lowbush blueberry			
Hybrids between <i>Vaccinium corymbosum</i> and <i>Vaccinium</i> <i>angustifolium</i> , <i>V.angustifolium</i> x <i>V.corymbosum</i> , <i>V.corymbosum</i> x <i>V.angustifolium</i>				
<i>Vaccinium corymbosum</i> x <i>Vaccinium angustifolium</i> x <i>Vaccinium virgatum</i>				
<i>Vaccinium corymbosum</i> L., <i>V. atlanticum</i> E. P. Bicknell, <i>V. constablaei</i> A. Gray	Blueberry, High Bush Blueberry	Myrtille, Myrtille en Corymbe	Amerikanische Heidelbeere, Kulturheidelbeere	Arándano americano
<i>Vaccinium formosum</i> Andrews, <i>V. australe</i> Small	Swamp Highbush Blueberry			
<i>Vaccinium myrtilloides</i> Michx., <i>V. canadense</i> Kalm ex Richardson	Canada blueberry; Sourtop blueberry; Velvetleaf blueberry		Kanadische Heidelbeere	
<i>Vaccinium myrtilloides</i> L., <i>V.</i> <i>yatabei</i> Makino	Bilberry, Blueberry, Whinberry, Whortleberry	Myrtille	Blaubeere, Heidelbeere	Arándano, Mirtillo
<i>Vaccinium simulatum</i> Small				
<i>Vaccinium virgatum</i> Aiton, <i>V. amoenum</i> Aiton, <i>V. ashei</i> J. M. Reade	Rabbit-eye blueberry, Southern black blueberry			

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	7
2. MATERIEL REQUIS.....	7
3. METHODE D'EXAMEN.....	8
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	8
3.2 Lieu des essais.....	8
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	8
3.4 Protocole d'essai.....	8
3.5 Essais supplémentaires.....	8
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	9
4.1 Distinction.....	9
4.2 Homogénéité.....	10
4.3 Stabilité.....	10
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	11
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	12
6.1 Catégories de caractères.....	12
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	12
6.3 Types d'expression.....	12
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	13
6.5 Légende.....	14
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	15
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	26
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	26
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	26
9. BIBLIOGRAPHIE.....	11
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	36

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

- 1.1 Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Vaccinium angustifolium* x *Vaccinium myrsinites* x *Vaccinium corymbosum*, *Vaccinium angustifolium* Aiton, hybrides entre *Vaccinium corymbosum* et *Vaccinium angustifolium*, *Vaccinium corymbosum* x *Vaccinium angustifolium* x *Vaccinium virgatum*, *Vaccinium corymbosum* L., *Vaccinium formosum* Andrews, *Vaccinium myrtilloides* Michx., *Vaccinium myrtilus* L., *Vaccinium simulatum* Smal et *Vaccinium virgatum* Aiton et les variétés hybrides de ces espèces.
- 1.2 Dans le cas des variétés ornementales, il peut notamment être nécessaire d'utiliser d'autres caractères ou niveaux d'expression que ceux figurant dans le tableau des caractères en vue d'examiner la distinction, l'homogénéité et la stabilité.

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
- 5 plantes
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

- 3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.
- 3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants peuvent être observés à partir d'une plantation unique, examinée sur deux cycles de végétation distincts.
- 3.1.3 Le cycle de végétation est constitué par la durée d'une seule saison de végétation, qui commence avec le débourrement (floraison ou croissance végétative), se poursuit par la floraison et la récolte des fruits et s'achève à la fin de la période de dormance suivante par la formation des boutons de la nouvelle saison.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 3.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, no plantes hors type sont tolérées.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : vigueur (caractère 1)
- (b) Plante : port (caractère 2)
- (c) Rameau d'un an : couleur (caractère 3)
- (d) Infrutescence : densité (caractère 20)
- (e) Plante : type de fructification (caractère 33)
- (f) Époque du début de la floraison sur des rameaux d'un an (caractère 35)
- (g) Seulement variétés avec fruit sur les rameaux d'un an et les rameaux en croissance : Époque du début de la floraison sur les rameaux en croissance (caractère 36)
- (h) Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux d'un an (caractère 37)
- (i) Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux en croissance (caractère 38)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

Les variétés de myrtille ont besoin de plusieurs heures de réfrigération pour garantir un niveau suffisant de floraison et de nouaison. On entend par heures de réfrigération le nombre d'heures en dessous de 45 °F (7 °C).

(H) - variété indiquée à titre d'exemple ayant besoin d'une longue réfrigération (plus de 750 heures)

(L) - variété indiquée à titre d'exemple ayant un faible besoin de réfrigération (moins de 600 heures)

6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5		6	7
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(f) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Plant: vigor		Plante : vigueur		Pflanze: Wuchsstärke	Planta: vigor		
	weak		faible		schwach	débil	Dolce Blue (L)	1
	medium		moyenne		mittel	medio	DrisBlueSeven (L)	2
	strong		forte		stark	fuerte	Bluecrop (H)	3
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte	Vernon (L)	4
2. (*)	QN	VG		(a)				
	Plant: growth habit		Plante : port		Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
	upright		dressé		aufrecht	erecta	Cargo (H), Ivanhoe (H), Spartan (H)	1
	semi-upright		demi-dressé		halbaufrecht	semierecta	Bluetta (H), Draper (H)	2
	spreading		étalé		breitwüchsig	extendida	Blue Ribbon (H), Jersey (H)	3
3.	PQ	VG		(a)				
	One-year-old shoot: color		Rameau d'un an : couleur		Einjähriger Trieb: Farbe	Rama de un año: color		
	green		vert		grün	verde	Puru (H)	1
	reddish yellow		jaune rougeâtre		rötlichgelb	amarillo rojizo	Heerma (H)	2
	greenish red		rouge verdâtre		grünlichrot	rojo verdoso	Reka (H)	3
	greyish red		rouge grisâtre		gräulichrot	rojo grisáceo	Berkeley (H)	4
	dark red		rouge foncé		dunkelrot	rojo oscuro	Aron (H)	5
	reddish brown		brun rougeâtre		rötlichbraun	marrón rojizo	Earliblue (H)	6
4.	QN	VG	(+)	(a)				
	One-year-old shoot: length of internode		Rameau d'un an : longueur de l'entre-nœud		Einjähriger Trieb: Internodienlänge	Rama de un año: longitud del entrenudo		
	short		court		kurz	corto	DrisBlueTen (H)	1
	short to medium		court à moyen		kurz bis mittel	corto a medio		2
	medium		moyen		mittel	medio	DrisBlueFifteen (H)	3
	medium to long		moyen à long		mittel bis lang	medio a largo		4
	long		long		lang	largo	DrisBlueSeven (L)	5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (*)	QN	MG/VG	(b)				
	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud			
	short	courte	kurz	corta	Darrow (H)		3
	medium	moyenne	mittel	media	Bluecrop (H), Patriot (H)		5
	long	longue	lang	larga	Berkeley (H), Collins (H), Toro (H)		7
6.	QN	MG/VG	(b)				
	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura			
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Emil (H), Heerma (H), Putte (H)		3
	medium	moyenne	mittel	media	Ama (H), Bluecrop (H)		5
	broad	large	breit	ancha	Berkeley (H), Collins (H)		7
7. (*)	QN	MS/VG	(b)				
	Leaf: ratio length/width	Feuille : rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/anchura			
	low	bas	klein	baja	Gretha (H)		3
	medium	moyen	mittel	media	Patriot (H)		5
	high	élevé	groß	alta	Heerma (H)		7
8. (*)	PQ	VG	(+)	(b)			
	Leaf: shape	Feuille : forme	Blatt: Form	Hoja: forma			
	lanceolate	lancéolée	lanzettlich	lanceolada	Weymouth (H)		1
	ovate	ovale	eiförmig	oval	Puru (H)		2
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Earliblue (H)		3
	oblong	oblongue	rechteckig	oblonga	Berkeley (H), Bluetta (H), Jersey (H)		4
9. (*)	PQ	VG	(b)				
	Leaf: color of upper side	Feuille : couleur de la face supérieure	Blatt: Farbe der Oberseite	Hoja: color del haz			
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Geerdens (H)		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Earliblue (H)		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Berkeley (H), Toro (H)		3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Darrow (H), Weymouth (H)		4
10. (*)	QL	VG	(b)				
	Leaf: margin	Feuille : bord	Blatt: Rand	Hoja: margen			
	entire	entier	ganzrandig	entero	Blueray (H), Jersey (H)		1
	serrate	dentelé	gesägt	serrado	Brigitta (H), Rancocas (H)		2

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11.	QN	VG	(b)				
	Leaf: glaucosity on upper side	Feuille : glaucescence de la face supérieure	Blatt: Bereifung der Oberseite	Hoja: glaucescencia del haz			
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve	Puru (H), Reka (H)	1	
	medium	moyenne	mittel	media	Dolce Blue (L), Magnolia (L)	2	
	strong	forte	stark	intensa	Maru (L), Takahe (L)	3	
12.	QN	VG	(c)				
	Flower bud: anthocyanin coloration	Bourgeon : pigmentation anthocyanique	Blütenknospe: Anthocyanfärbung	Botón floral: pigmentación antocianica			
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	Cipria (L), Hortblue Poppins (H), Palmetto (L)	1	
	weak	faible	gering	leve	Hele (H)	2	
	medium	moyenne	mittel	media	Patriot (H)	3	
	strong	forte	stark	intensa	Bluecrop (H)	4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy intensa	Brigitta (H), Collins (H)	5	
13.	QN	MS/VG	(+)	(c)			
	Inflorescence: length	Inflorescence : longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud			
	short	courte	kurz	corta	Bluetta (H), Collins (H)	1	
	medium	moyenne	mittel	media	Duke (H), Earliblue (H)	2	
	long	longue	lang	larga	Berkeley (H), Bluecrop (H)	3	
14.	PQ	VG	(+)	(c)			
	Flower: shape of corolla	Fleur : forme de la corolle	Blüte: Form der Krone	Flor: forma de la corola			
	globose	globuleuse	kugelförmig	globosa	EB 12-19 (L), Farthing (L)	1	
	ellipsoid	ellipsoïde	ellipsoid	elipsoidal	Ridley (L)	2	
	cylindric	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Reka (H)	3	
	ovoid	ovoïde	eiartig	ovoidal		4	
	urceolate	urcéolée	urnenförmig	urceolada	Maru (L)	5	
	campanulate	campanulée	glockenförmig	acampanada	Magnolia (L), Scintilla (L), Velluto Blue (H), Victoria (L)	6	
15.	QN	VG	(c)				
	Flower: size of corolla tube	Fleur : taille du tube de la corolle	Blüte: Größe der Kronenröhre	Flor: tamaño del tubo de la corola			
	small	petit	klein	pequeño	Blueray (H)	1	
	medium	moyen	mittel	medio	Heerma (H)	3	
	large	grand	groß	grande	Collins (H)	5	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	PQ	VG				
	Flower: color of corolla tube	Fleur : couleur du tube de la corolle	Blüte: Farbe der Kronenröhre	Flor: color del tubo de la corola		
	white	blanc	weiß	blanco	Bluetta (H), Ridley 1607 (L)	1
	whitish green	vert blanchâtre	weißlichgrün	verde blanquecino	Blueray (H), Ridley 1403 (L)	2
	whitish yellow	jaune blanchâtre	weißlichgelb	amarillo blanquecino	Berkeley (H)	3
	whitish red	rouge blanchâtre	weißlichrot	rojo blanquecino	FL 96-43 (L), Tifblue (L)	4
17.	QN	VG	(c)			
	Flower: anthocyanin coloration of corolla tube on outer side	Fleur : pigmentation anthocyanique du tube de la corolle sur la face externe	Blüte: Anthocyanfärbung der Kronenröhre an der Außenseite	Flor: pigmentación antocianica del tubo de la corola en la cara externa		
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	Camellia (L)	1
	weak	faible	gering	leve	Ama (H)	2
	medium	moyenne	mittel	media	Gretha (H)	3
	strong	forte	stark	intensa	Bluecrop (H), Sunshine Blue (L)	4
18.	QN	VG	(+)	(c)		
	Flower: conspicuousness of ridges on corolla tube	Fleur : netteté des cannelures sur le tube de la corolle	Blüte: Ausprägung der Rippen an der Kronenröhre	Flor: visibilidad de las aristas del tubo de la corola		
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder schwach	ausentes o poco visibles	Ventura (L)	1
	medium	moyenne	mittel	medianamente visibles	Atlantic (H), Camellia (L)	2
	strong	forte	stark	muy visibles	Bluejay (H), Corona (L), FL 02-40 (L)	3
19.	PQ	VG	(c)			
	Flower: color of receptacle	Fleur : couleur du réceptacle	Blüte: Farbe des Blütenbodens	Flor: color del receptáculo		
	green	vert	grün	verde		1
	pink	rose	rosa	rosa		2
	red	rouge	rot	rojo		3
	blue	bleu	blau	azul		4
20.	QN	VG	(d)			
	Infructescence: density	Infrutescence : densité	Fruchtstand: Dichte	Infrutescencia: densidad		
	sparse	lâche	locker	laxa	Rahi (L)	3
	medium	moyenne	mittel	media	Toro (H)	5
	dense	dense	dicht	densa	Tifblue (L)	7

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	QN	VG	(+)				
	Unripe fruit: intensity of green color		Fruit non mûr : intensité de la couleur verte	Unreife Frucht: Intensität der Grünfärbung	Fruto no maduro: intensidad del color verde		
	light		claire	hell	claro	Heerma (H)	1
	medium		moyenne	mittel	medio	Ama (H)	3
	dark		foncée	dunkel	oscuro	Berkeley (H)	5
22. (*)	QN	VG	(d)				
	Fruit: size		Fruit : taille	Frucht: Größe	Fruto: tamaño		
	very small		très petit	sehr klein	muy pequeño	Emil (H), Putte (H), ZF08-095 (L)	1
	small		petit	klein	pequeño	Ama (H)	3
	medium		moyen	mittel	medio	Concord (H), Emerald (L)	5
	large		grand	groß	grande	Darrow (H), FL05-627 (L)	7
23. (*)	PQ	VG	(+)	(d)			
	Fruit: shape in longitudinal section		Fruit : forme en section longitudinale	Frucht: Form im Längsschnitt	Fruto: forma en sección longitudinal		
	elliptic		elliptique	elliptisch	elíptico	Northland (H)	1
	circular		circulaire	kreisförmig	circular	Bluecrop (H), Jersey (H)	2
	oblate		aplatis	breitrund	achatado	Earlblue (H)	3
24. (*)	QN	VG					
	Fruit: height/width ratio		Fruit : rapport hauteur/largeur	Frucht: Verhältnis Höhe/Breite	Fruto: relación altura/anchura		
	low		bas	klein	baja	Magnolia (L)	1
	medium		moyen	mittel	media	Island Blue (L)	2
	high		élevé	groß	alta	Primadonna (L), Sunset Blue (H)	3
25.	QN	VG	(d)				
	Fruit: type of sepals		Fruit : type de sépales	Frucht: Typ der Kelchblätter	Fruto: tipo de sépalos		
	incurved		incurvé	aufgebogen	incurvados	Delite (L)	1
	straight		droit	gerade	rectos	Powderblue (L)	2
	reflexed		récurvé	zurückgebogen	recurvados	Tifblue (L)	3
26.	QN	VG	(+)	(d)			
	Fruit: diameter of calyx basin		Fruit : diamètre de la cuvette du calice	Frucht: Durchmesser der Kelchhöhle	Fruto: diámetro de la cavidad calicinal		
	small		petit	klein	pequeño	Blueray (H)	1
	medium		moyen	mittel	medio	Bluecrop (H)	3
	large		grand	groß	grande	Darrow (H)	5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27.	QN	VG	(+)	(d)				
	Fruit: depth of calyx basin		Fruit : profondeur de la cuvette du calice		Frucht: Tiefe der Kelchhöhle	Fruto: profundidad de la cavidad calicinal		
	absent or shallow		absente ou peu profonde		fehlend oder flach	ausente o poco profunda	Clockwork (H), Collins (H), Nelson (H), Olympia (H)	1
	medium		moyenne		mittel	medianamente profunda	Blueray (H)	2
	deep		profonde		tief	profunda	Denis (H), Jersey (H)	3
28. (*)	QN	VG		(d)				
	Fruit: intensity of bloom		Fruit : intensité de la pruine		Frucht: Intensität der Bereifung	Fruto: intensidad de la pruina		
	absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	Goldtraube (H), ZF08-095 (L)	1
	weak		faible		gering	leve	Gretha (H)	3
	medium		moyenne		mittel	media	Ama (H), Bluetta (H)	5
	strong		forte		stark	intensa	Darrow (H)	7
29. (*)	PQ	VG	(+)	(d)				
	Fruit: color of skin		Fruit : couleur de l'épiderme		Frucht: Farbe der Schale	Fruto: color de la piel		
	pink		rose		rosa	rosa	Pink Lemonade (L)	1
	blue red		bleu rouge		blaurot	rojo azulado	Delite (L)	2
	light blue		bleu clair		hellblau	azul claro	Berkeley (H)	3
	medium blue		bleu moyen		mittelblau	azul medio	Patriot (H)	4
	dark blue		bleu foncé		dunkelblau	azul oscuro	Heerma (H)	5
	blackish blue		bleu noirâtre		schwärzlichblau	azul negruzco	Emil (H), Freda (H), Putte (H)	6
30.	QN	MG/VG	(+)	(d)				
	Fruit: firmness		Fruit : fermeté		Frucht: Festigkeit	Fruto: firmeza		
	soft		mou		weich	blando	Elliott (H), Hortblue Poppins (H)	1
	medium		intermédiaire		mittel	medio	O'Neal (L)	2
	firm		ferme		fest	firme	Duke (H)	3
	very firm		très ferme		sehr fest	muy firme	Rahi (L)	4
31.	QN	VG	(+)	(d)				
	Fruit: sweetness		Fruit : goût sucré		Frucht: Süße	Fruto: dulzor		
	low		faible		gering	leve	Bluetta (H)	1
	medium		moyen		mittel	medio	Collins (H)	3
	high		fort		hoch	intenso	Goldtraube (H)	5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.	QN	MG/VG	(+)	(d)				
	Fruit: acidity	Fruit : acidité	Frucht: Säure	Fruto: acidez				
	low	faible	gering	leve		Gretha (H)	1	
	medium	moyenne	mittel	media		Darrow (H)	3	
	high	élevé	hoch	intensa		Ascorba (H), Bluecrop (H)	5	
33.	QL	VG						
	Plant: fruiting type	Plante : type de fructification	Pflanze: Fruchtungstyp	Planta: tipo de fructificación				
	on one-year-old shoots only	seulement sur des rameaux d'un an	nur an einjährigen Trieben	solo en ramas de un año		Darrow (H), Patriot (H)	1	
	on one-year-old and current season shoots	sur des rameaux d'un an et des rameaux en croissance	an einjährigen Trieben und an Jahrestrieben	en ramas de un año y en ramas del año en curso		Burlington (H), Concord (H)	2	
34. (*)	QN	MG/VG	(+)					
	Time of beginning of vegetative growth	Époque du début de la croissance végétative	Zeitpunkt des Beginns des vegetativen Wachstums	Época de inicio del crecimiento vegetativo				
	early	précoce	früh	temprana		Patriot (H), Weymouth (H)	3	
	medium	moyenne	mittel	media		Bluecrop (H)	5	
	late	tardive	spät	tardía		Blueray (H)	7	
35. (*)	QN	MG/VG	(e)					
	Time of beginning of flowering on one-year-old shoot	Époque du début de la floraison sur des rameaux d'un an	Zeitpunkt des Blühbeginns an einjährigem Trieb	Época de inicio de la floración en las ramas de un año				
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana		Patriot (H)	1	
	early	précoce	früh	temprana		Weymouth (H)	3	
	medium	moyenne	mittel	media		Berkeley (H)	5	
	late	tardive	spät	tardía		Darrow (H)	7	
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		Jersey (H)	9	
36. (*)	QN	MG/VG	(e)					
	<u>Only varieties which fruit on one-year-old and current season's shoots:</u> Time of beginning of flowering on current season's shoot	<u>Seulement variétés avec fruit sur les rameaux d'un an et les rameaux en croissance :</u> Époque du début de la floraison sur les rameaux en croissance	<u>Nur Sorten, die am einjährigen Trieb und am Jahrestrieb Früchte tragen:</u> Zeitpunkt des Blühbeginns am Jahrestrieb	<u>Solo variedades que fructifican en ramas de un año y en ramas del año en curso:</u> Época de inicio de la floración en las ramas del año en curso				
	early	précoce	früh	temprana		O'Neal (L)	3	
	medium	moyenne	mittel	media		Bluecrop (H)	5	
	late	tardive	spät	tardía			7	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
37. (*)	QN	MG/VG	(f)				
	Time of beginning of fruit ripening on one-year-old shoot	Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux d'un an	Zeitpunkt des Beginns der Fruchtreife an einjährigem Trieb	Época de inicio de la madurez de los frutos en las ramas de un año			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Bluetta (H)	1	
	early	précoce	früh	temprana	Blueray (H)	3	
	medium	moyenne	mittel	media	Heerma (H)	5	
	late	tardive	spät	tardía	Darrow (H)	7	
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Elizabeth (H)	9	
38. (*)	QN	MG/VG	(f)				
	Time of beginning of fruit ripening on current season's shoot	Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux en croissance	Zeitpunkt des Beginns der Fruchtreife am Jahrestrieb	Época de inicio de la madurez de los frutos en las ramas del año en curso			
	early	précoce	früh	temprana	O'Neal (L)	3	
	medium	moyenne	mittel	media	JU83 (L)	5	
	late	tardive	spät	tardía		7	

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la plante doivent être effectuées sur des buissons non taillés pendant la période de dormance.
- (b) Les observations relatives à la feuille doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées.
- (c) Les observations sur l'inflorescence et les fleurs doivent être effectuées lorsque les fruits commencent à tomber.
- (d) Sauf indication contraire, les observations sur le fruit doivent être effectuées sur des fruits physiologiquement mûrs.
- (e) L'époque du début de la floraison est l'époque où 10% des fleurs sont complètement ouvertes.
- (f) L'époque du début de la maturation des fruits est l'époque où 10% des fruits sont mûrs.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

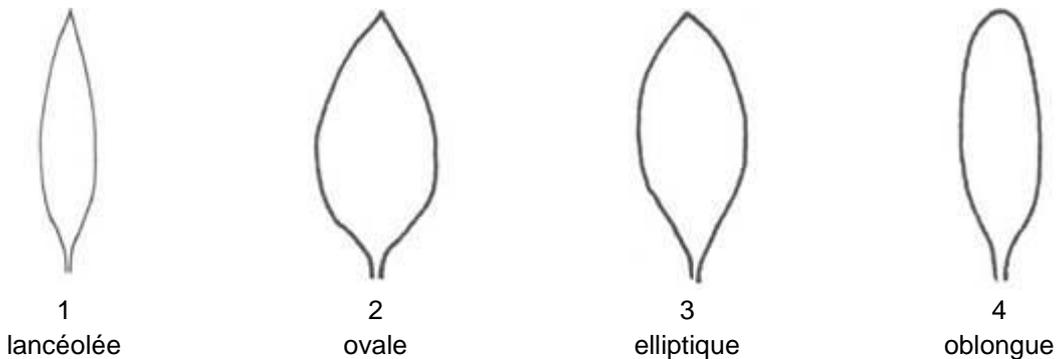
Ad. 1: Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être considérée d'après l'abondance générale de la croissance végétative.

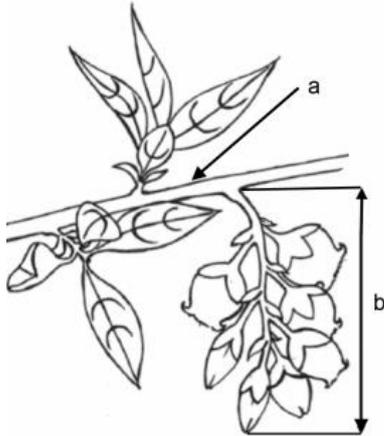
Ad. 4: Rameau d'un an : longueur de l'entre-nœud

L'observation doit porter sur la moitié supérieure du rameau.

Ad. 8: Feuille : forme



Ad. 13: Inflorescence : longueur



a : rameau
b : Longueur de l'inflorescence

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian du rameau.

Ad. 14: Fleur : forme de la corolle



1
globuleuse



2
ellipsoïde



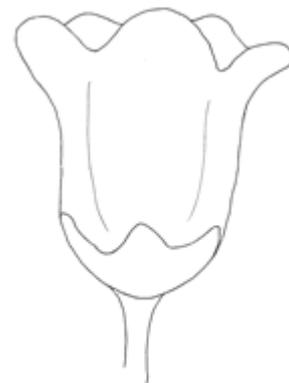
3
cylindrique



4
ovoïde



5
urcéolée

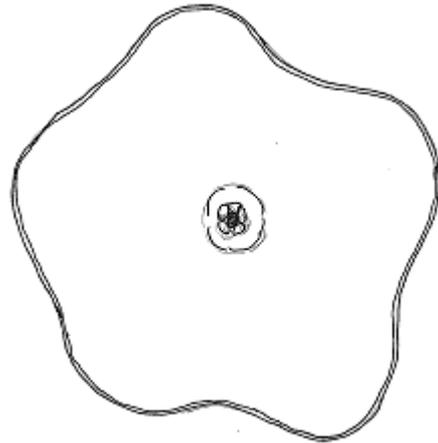


6
campanulée

Ad. 18: Fleur : netteté des cannelures sur le tube de la corolle

Les observations doivent être effectuées sur la face externe.

a : forte présence de cannelures (3)



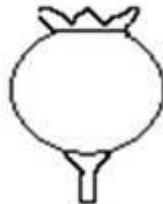
Ad. 21: Fruit non mûr : intensité de la couleur verte

Les observations doivent être effectuées sur des fruits verts avec praline.

Ad. 23: Fruit : forme en section longitudinale



1
elliptique

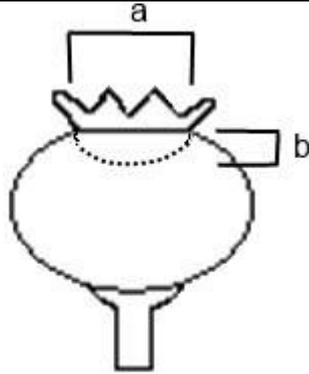


2
circulaire



3
aplatis

Ad. 26: Fruit : diamètre de la cuvette du calice



a : diamètre de la cuvette du calice
b : profondeur de la cuvette du calice

Ad. 27: Fruit : profondeur de la cuvette du calice

Voir ad. 26

Ad. 29: Fruit : couleur de l'épiderme

Les observations doivent porter sur la couleur du fruit après retrait de la pruine.

Ad. 30: Fruit : fermeté

La fermeté doit être déterminée à la main en la comparant à celle des variétés indiquées à titre d'exemple, ou être mesurée à l'aide d'un pénétromètre.

Ad. 31: Fruit : goût sucré

Le goût sucré doit être observé en goûtant et en comparant avec les variétés indiquées à titre d'exemple.

Ad. 32: Fruit : acidité

L'acidité est déterminée par titrage des acides titrables ou par ingestion.

Ad. 34: Époque du début de la croissance végétative

L'époque du début de la croissance végétative est l'époque du début du débourrement des premiers bourgeons.

9. Bibliographie

Ebert, G., 2005: Anbau von Heidelbeeren und Cranberries. Ulmer Verlag, Stuttgart, DE.

Liebster, G., 1961: Die Kulturheidelbeere. Parey Verlag, Berlin und Hamburg, DE.

Rejman, A., 1994: Pomologia. PWRiL, Warszawa, PL.

Rejman, A., Pliszka, K., 1988: Borówka wysoka. PWRiL, Warszawa, PL.

Sękowski, B., 1993: Pomologia systematyczna. PWN, Warszawa, PL.

Sorge, P., 1984: Beerenobstsorten. J. Neumann-Neudamm, Melsungen, DE.

Trehane, J., 2004: Blueberries, Cranberries, and Other Vacciniums. Royal Horticultural Society, Plant Collector Guide. Timber Press, Cambridge, UK.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
			Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale			
1.	Objet du questionnaire technique		
1.1.1	Nom botanique	<i>Vaccinium angustifolium</i> x <i>Vaccinium myrsinites</i> x <i>Vaccinium corymbosum</i>	[]
1.1.2	Nom commun		
1.2.1	Nom botanique	<i>Vaccinium angustifolium</i> Aiton	[]
1.2.2	Nom commun		
1.3.1	Nom botanique	Hybrides entre <i>Vaccinium corymbosum</i> et <i>Vaccinium angustifolium</i>	[]
1.3.2	Nom commun		
1.4.1	Nom botanique	<i>Vaccinium corymbosum</i> x <i>Vaccinium angustifolium</i> x <i>Vaccinium virgatum</i>	[]
1.4.2	Nom commun		
1.5.1	Nom botanique	<i>Vaccinium corymbosum</i> L.	[]
1.5.2	Nom commun	Myrtille, Myrtille en Corymbe	
1.6.1	Nom botanique	<i>Vaccinium formosum</i> Andrews	[]
1.6.2	Nom commun		
1.7.1	Nom botanique	<i>Vaccinium myrtilloides</i> Michx.	[]
1.7.2	Nom commun		
1.8.1	Nom botanique	<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	[]
1.8.2	Nom commun	Myrtille	
1.9.1	Nom botanique	<i>Vaccinium simulatum</i> Small	[]
1.9.2	Nom commun		
1.10.1	Nom botanique	<i>Vaccinium virgatum</i> Aiton	[]
1.10.2	Nom commun		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obteneur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)

parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)

parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

[]

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[]

4.1.4 Autre []
(préciser)

[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- (a) boutures
- (b) multiplication *in vitro*
- (c) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : vigueur (1)		
faible	Dolce Blue (L)	1 []
moyenne	DriscollSeven (L)	2 []
forte	Bluecrop (H)	3 []
très forte	Vernon (L)	4 []
5.2 Plante : port (2)		
dressé	Cargo (H), Ivanhoe (H), Spartan (H)	1 []
demi-dressé	Bluetta (H), Draper (H)	2 []
étalé	Blue Ribbon (H), Jersey (H)	3 []
5.3 Rameau d'un an : couleur (3)		
vert	Puru (H)	1 []
jaune rougeâtre	Heerma (H)	2 []
rouge verdâtre	Reka (H)	3 []
rouge grisâtre	Berkeley (H)	4 []
rouge foncé	Aron (H)	5 []
brun rougeâtre	Earliblue (H)	6 []
5.4 Infrutescence : densité (20)		
très lâche		1 []
très lâche à lâche		2 []
lâche	Rahi (L)	3 []
lâche à moyenne		4 []
moyenne	Toro (H)	5 []
moyenne à dense		6 []
dense	Tifblue (L)	7 []
dense à très dense		8 []
très dense		9 []
5.5 Fruit : rapport hauteur/largeur (24)		
bas	Magnolia (L)	1 []
moyen	Island Blue (L)	2 []
élevé	Primadonna (L), Sunset Blue (H)	3 []

Caractères	Exemples	Note
5.6 Fruit : couleur de l'épiderme (29)		
rose	Pink Lemonade (L)	1 []
bleu rouge	Delite (L)	2 []
bleu clair	Berkeley (H)	3 []
bleu moyen	Patriot (H)	4 []
bleu foncé	Heerma (H)	5 []
bleu noirâtre	Emil (H), Freda (H), Putte (H)	6 []
5.7 Plante : type de fructification (33)		
seulement sur des rameaux d'un an	Darrow (H), Patriot (H)	1 []
sur des rameaux d'un an et des rameaux en croissance	Burlington (H), Concord (H)	2 []
5.8 Époque du début de la floraison sur des rameaux d'un an (35)		
très précoce	Patriot (H)	1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	Weymouth (H)	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Berkeley (H)	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive	Darrow (H)	7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive	Jersey (H)	9 []
5.9 <u>Seulement variétés avec fruit sur les rameaux d'un an et les rameaux en croissance</u> : Époque du début de la floraison sur les rameaux en croissance (36)		
très précoce		1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	O'Neal (L)	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Bluecrop (H)	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive		7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive		9 []

Caractères	Exemples	Note
5.10	Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux	
(37)	d'un an	
très précoce	Bluetta (H)	1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	Blueray (H)	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Heerma (H)	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive	Darrow (H)	7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive	Elizabeth (H)	9 []
5.11	Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux en	
(38)	croissance	
très précoce		1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	O'Neal (L)	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	JU83 (L)	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive		7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Fruit : taille</i>	<i>petit</i>	<i>moyen</i>
----------------	-----------------------	--------------	--------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :			
----------------	--	--	--

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

7.3.1 Quels sont les besoins de la variété en matière de réfrigération? (indiquer également le nombre d'heures de réfrigération)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
(c) Culture de tissus	Oui []	Non []
(d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]